

Optimisation de la collecte des déchets

16 mai 2022

Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Répondre aux objectifs posés par les lois Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPC) et Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)

- Réduire de 15% les déchets ménagers (objectif 2025 du plan Régional des Déchets)
- Réduire de 50% les déchets admis en installations de stockage en 2025
- Porter à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique en 2025

Mieux trier et réduire les déchets

- En 2020 sur le Volvestre, le ratio global des déchets est de 594 kg/hab/an dont 239 kg/hab/an d'ordures ménagères hors recyclables, supérieur aux territoires similaires
- Mieux trier, c'est moins de tonnes enfouies, et plus de tonnes valorisées

Optimiser pour réduire les impacts environnementaux de la collecte

- Emissions de polluants des camions et impacts sur les voiries
- Consommation de carburant
- Nuisances apportées par les bacs qui ne peuvent être rentrés, notamment dans les bourgs

ENJEUX financiers

Mieux couvrir par la TEOM le coût du service et ne pas augmenter la fiscalité

- Aujourd'hui la TEOM couvre seulement 65% du coût du service
- En 2020, le coût aidé en euro HT par habitant de la CCV est de 111 €/hab HT contre 76 €/hab HT pour les collectivités en habitat rural. La collecte représente 55% de ces coûts.
- Le flux des ordures ménagères représente 52% dans le montant des charges
- Mécaniquement, le coût augmente chaque année en lien avec l'augmentation de la TGAP (qui s'applique sur les ordures ménagères et les refus de tri) et représente près de 200 000 € de plus tous les ans

Coût* en euro HT par habitant

Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Rural
OMR	64,4 €	46,0 €
RSOM hors verre	21,4 €	3,0 €
Verre	0,9 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	22,5 €	23,0 €
Autres flux	1,8 €	3,0 €
Tous flux	111,0 €	76,0 €

OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

ENJEUX humains

Optimiser pour améliorer la santé des agents

Les tâches des chauffeurs ripeurs les mettent assez vite en situation d'impact sur la santé:

- En moyenne, un ripeur de la CCV aura bougé au moins 100 bacs par jour, soit près de 3 tonnes quand il s'agit d'ordures ménagères
- Un chauffeur ripeur sera descendu et remonté du camion plus de 50 fois par jour.

Ces contraintes génèrent de l'usure professionnelle qui conduit certains agents à des incapacités professionnelles, les empêchant de continuer l'exercice du métier. Nationalement cela représente 78 jours d'arrêt en moyenne par accident de travail et 200 jours pour une maladie professionnelle.

RAPPEL DES SCENARII ET DU SCHÉMA VALIDÉ EN CONSEIL en 2019

	Scénario 0	Scénario 1	Scénario 2
Mode de précollecte	Continuation du service actuel sans changement	<ul style="list-style-type: none"> Bacs individuels dont 12% en point de regroupement (écarts) Conteneurs enterrés dans centres-bourgs 	<ul style="list-style-type: none"> Colonnes enterrées en centres-bourgs Colonnes semi-enterrées en zone pavillonnaire Colonnes aériennes zone rurale
Matériel de collecte Fréquences de collecte	BOM Classique OMR : C2 et C1 CS : C0,5 et C1	BOM Classique + Camion grue OMR : C1 CS : C0,5	Camion Grue OMR : C1 CS : C1
Mode de financement	TEOM	TEOM	TEOM

C1 = collecte 1 fois/semaine

C2 = collecte 2 fois/semaine

C0,5 = collecte 1 fois/toutes les 2 semaines

Configuration suggérée à l'époque :

- 20 PAV enterrés
- 50 PAV semi-enterrés
- 100 PAV aériens

Ainsi que l'organisation, en régie ou prestation, de la collecte en camion-grue, de la maintenance et l'entretien des PAV

RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

Pour améliorer encore ce schéma, recherche de techniques :

- Moins encombrantes (gérer la collecte dans des zones exigües)
- Plus propres (gérer l'entretien des PAV et les nuisances liées à la saleté des bornes)
- Sécurisées (pour les passants et pour l'agent en charge de la collecte)
- Permettant de préserver la santé des agents
- Incitant à mieux trier

⇒ Mars et Août 2021: visite de la Communauté de communes Pays de Belves, collecte de proximité avec véhicules grue robotisée

[Collecte grue automatique](https://www.youtube.com/watch?v=qunnzn5z-G0) <https://www.youtube.com/watch?v=qunnzn5z-G0>

[Comparatif PAP PAV](https://www.youtube.com/watch?v=yV00aM_U2Pk) https://www.youtube.com/watch?v=yV00aM_U2Pk

RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE



PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

Proposition d'un nouveau schéma de collecte avec un déploiement sur tout le territoire de points d'apport volontaires pour:

- une amélioration des gestes de tri avec comme objectifs attendus : - 35 kg/an/hab de pour les ordures ménagères à 2030; + 10 kilos par an par hab pour les emballages; + 5 kg/an/hab pour le verre
- une amélioration de l'organisation : aujourd'hui 1 tournée ordures ménagères en centre-bourg c'est 6 tonnes en 7h à 3 agents. 1 tournée en points d'apports volontaires robotisée c'est 60 colonnes/ tournée soit 15 tonnes en 7h à 1 agent
- une économie financière conséquente en fonctionnement (autour de 800 k€) évitant d'augmenter la TEOM malgré les augmentations « externes ». **Investissement de 5,5 à 5,8 Md'€ en fonction du nombre de points**
- une opportunité pour améliorer les conditions de travail des agents: pénibilité au travail/ reclassement d'agents physiquement « usés » par les métiers de la collecte, évolution vers de nouveaux métiers (chauffeur « grue robotisée », équipe « propreté/nettoyage/brigade verte - service de proximité »)

PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

Organisation proposée

- 1 « station de tri » pour 125 habitants en moyenne (à adapter en fonction du contexte urbain ou rural), soit entre 250 et 300 stations au total.
- Composées de colonnes aériennes de 2m³ à 4m³ afin de s'adapter au site d'implantation, ou de colonnes enterrées de 3m³ à 5m³ pour les centres-bourgs (4 communes concernées et 20 stations).
- 4 flux : ordures ménagères, emballages plastiques/métaux, papiers/cartons, verre.
- Collecte réalisée par camions grues robotisés, les agents de la CCV seront formés afin d'accompagner l'évolution des métiers.
- Un module de lavage permettra des campagnes régulières de nettoyage.
- Création d'une équipe « propreté/nettoyage/brigade verte - service de proximité », cette équipe aurait en charge l'entretien et la maintenance des colonnes, le nettoyage des éventuels dépôts, une collecte pour les personnes en difficulté ou âgées, ...

2021- RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHEMA DE COLLECTE

Points de vigilance:

- Prévoir un maillage suffisant des points de collecte:
 - ✓ tous les 100 à 150 m en milieu dense
 - ✓ suffisamment rapprochés et facilement accessibles pour les zones moins denses en adaptant la taille des contenants pour pouvoir éviter de trop longues distances
- Associer les agents notamment pour ceux qui évolueraient vers la brigade verte
- Identifier en amont les publics qui pourraient avoir des difficultés (personnes âgées, handicapées, etc.)
- Communication en amont très importante

PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE -PLANNING

